

# **Compte-rendu du Conseil Municipal** **du 7 septembre 2012.**

## **Eclairage public**

Monsieur le Maire rappelle qu'il conviendrait d'engager une étude d'un schéma directeur d'aménagement lumière qui répond à un certain nombre d'objectifs et notamment :

- Mieux éclairer ou éclairer « juste »,
- Intégrer esthétiquement le mobilier d'éclairage,
- Optimiser les coûts de fonctionnement du patrimoine en générant des économies tant sur les consommations d'énergie que sur les coûts de maintenance.

Le Conseil accepte le principe de cette opération et décide de confier le projet au Syndicat Départemental d'Energies de la Dordogne.

## **Signalisation**

Monsieur GUERIN indique que la signalisation des bâtiments publics et des activités commerciales, artisanales, industrielles,...fait l'objet d'autres demandes de devis. Ce dossier sera examiné lors de la prochaine séance du Conseil.

## **Tarif- Guide de la Bastide**

Il est décidé de mettre en vente le guide de la Bastide à 2,50 €. Il sera vendu à l'Office de Tourisme de Saint-AULAYE

## **Proposition de vente d'un chemin privé**

Monsieur LANDRODIE Alain propose la vente de son chemin situé entre son habitation, rue du Docteur Lacroix, et la Place du Champ de Foire, à la Commune.

En effet, ce chemin est utilisé par plusieurs riverains dont la Commune.

Le Conseil propose l'acquisition pour l'euro symbolique.

## **Lagunes- Curage des boues**

Après consultation, quatre entreprises (ESTARDIE, SAUR-VALBE, SEDE et TERRALYS) ont fait une proposition de prix. L'entreprise SAUR-VALBE est moins-disante sous réserve de vérification du contenu de l'offre.

## **Demande d'ouverture de classe**

Monsieur le Maire fait part de l'ouverture d'une classe supplémentaire à l'école élémentaire.

En effet, à la rentrée, 138 élèves étaient inscrits. Les effectifs représentaient 27,6 de moyenne par classe, ce qui justifie pleinement la création d'un poste.

## **Parking a proximité de l'accrobranche**

Suite à la demande de la gendarmerie un parking est à matérialiser. Une réunion aura lieu entre l'exploitant et la commission municipale.

## **Remerciements**

Un couple venu faire un stage de pastel en août, remercie la Municipalité pour le cadeau d'arrivée dans le chalet, pour l'accueil très chaleureux au camping, pour la qualité du Salon du Pastel et pour le dynamisme de la Commune.

-----

La prochaine séance du Conseil Municipal aura lieu le vendredi 5 octobre, à 20 heures.